

Une permanence pour connaître vos droits en matière de santé

Chaque année, depuis 2011, France assos santé Auvergne-Rhône-Alpes propose chaque année aux professionnels et représentants des usagers des établissements de santé de se mobiliser lors de la journée européenne de vos droits en santé. Le but ? Promouvoir les droits en santé, encore trop méconnus du public.

Afin que chaque personne puisse devenir un acteur averti et actif de sa propre santé, l'information sur les droits de santé doit être facilitée. En ce sens, les représentants des usagers bénévoles

se mobilisent. À Saint-Jean-de-Maurienne, les représentants des usagers sont Jean-Marie Morcant, titulaire et président de la Commission des usagers (CDU), et Corine André, nommée suppléante. Depuis l'année précédente, en octobre 2023, ils ont mis en place des permanences, à raison d'une fois mois, pour lever le voile sur le sujet desdits droits et guider au mieux les concernés. Ce vendredi 17 mai de 14 à 17 heures, les représentants tiendront un stand d'information dans le hall d'accueil du

centre hospitalier de la vallée de la Maurienne (CHVM). Pour rappel, cette opération est organisée dans le cadre du programme de promotion de sa santé Votre santé nous concerne.

Une campagne qui a été lancée conjointement par le CHVM et la Ville, via la signature d'une convention spécifique le 2 février 2023.

● C.S

Plus d'information : <https://www.chvm.fr/> ou <https://auvergne-rhone-alpes.france-assos-sante.org/2019/01/13/jeds/>

Gratuit et ouvert à tous.



70 % des Français ne connaissent pas leurs droits en matière de santé. Photo Le DL/C.S.